

**Zeitschrift:** Zivilschutz = Protection civile = Protezione civile  
**Herausgeber:** Schweizerischer Zivilschutzverband  
**Band:** 26 (1979)  
**Heft:** 3

## **Werbung**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 02.04.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

Samuel Zimmermann (1573) et dans ceux de l'Autrichien Wulff von Senfftenberg: ce dernier recommandait d'exterminer les Turcs avec des bombes chargées d'arsenic, mais de ne jamais y recourir contre les chrétiens (1575).

C'est au XVII<sup>e</sup> siècle que prit naissance l'idée de fabriquer des projectiles d'artillerie remplis de substances chimiques dégagant des nuages suffocants lors de l'éclatement.

En 1812, le capitaine de corvette Dundonald, de la marine anglaise, eut l'idée d'utiliser à la guerre l'anhydride sulfureux qui se dégage du soufre en combustion. Le prince régent d'Angleterre, auquel fut soumise cette idée, la trouva très intéressante mais déclara que, les effets obtenus étant terrifiants, aucun soldat digne de ce nom n'oserait avoir recours à ce moyen. Le projet de Dundonald fut classé dans les archives d'Etat. Mais 43 ans plus tard, pendant la guerre de Crimée (1854-1856) qui opposa la Russie à la Turquie, la France, l'Angleterre et le Piémont, les scrupules ayant vraisemblablement quelque peu

faibli, on reprit l'invention pour l'expérimenter lors du siège de Sébastopol. Dundonald, devenu amiral et octogénaire, fut chargé de préparer avec le chimiste anglais Faraday une attaque au moyen de nuages d'oxyde sulfureux. Ce plan ne fut néanmoins pas réalisé: le général Péliissier, commandant en chef des armées coalisées à Sébastopol, refusa d'autoriser son exécution. En effet, le 19 juin 1845, alors qu'il n'était encore que colonel, Péliissier avait fait asphyxier, au moyen de fumée, la tribu des Ouied-Rhia dans la grotte de Nemchia-Dara, près d'Alger. Sur 1150 hommes, 55 seulement échappèrent à une mort atroce. Ce procédé inhumain avait soulevé à Paris une telle indignation que le général Péliissier renonça à se rendre complice d'un nouveau crime aussi odieux.

Pendant la guerre franco-allemande de 1870-1871, un pharmacien allemand proposa l'emploi d'obus à la vératine pour causer chez l'ennemi des étouffements très violents et le mettre hors de combat pendant une demi-heure au moins. Le pharmacien

fut éconduit. Mais sa proposition fut reprise pendant la Première Guerre mondiale de 1914-1918 et la bombe à la vératine fut réalisée en Allemagne sous la forme de la bombe sternutatoire «Croix-Bleue».

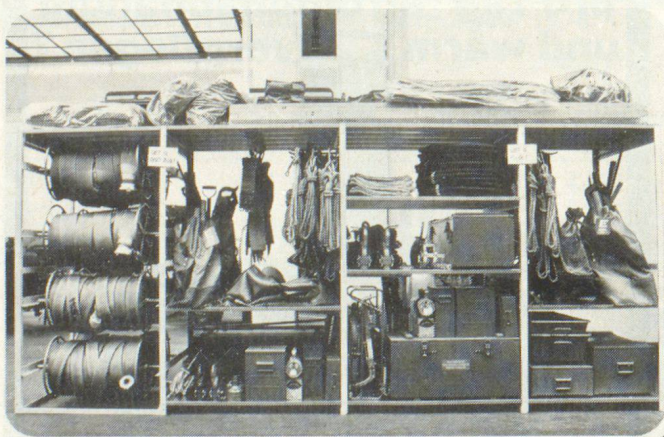
Ainsi l'idée d'utiliser des gaz comme moyen de combat est très ancienne. Mais c'est seulement au cours de la guerre de 1914-1918 qu'elle prit une importance de premier plan, l'outillage perfectionné de l'industrie chimique moderne ayant permis de fabriquer en grandes quantités des substances toxiques.

Pour des raisons humanitaires, la guerre chimique est aujourd'hui considérée officiellement comme prohibée. Mais il faut bien, bon gré mal gré, compter avec l'éventualité de l'emploi des matières toxiques lors des guerres futures.

F.G.

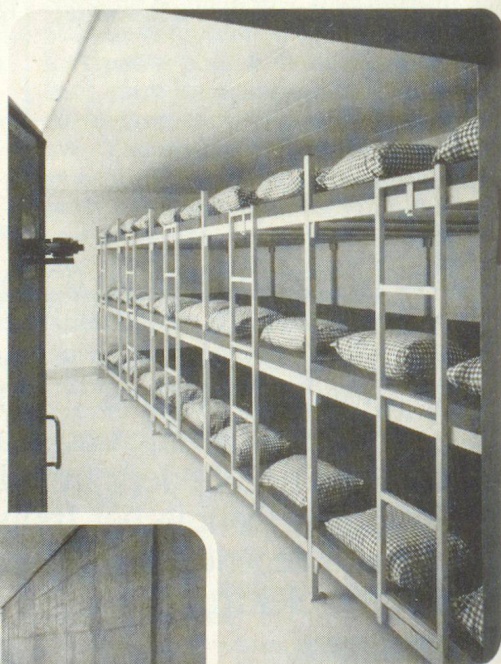
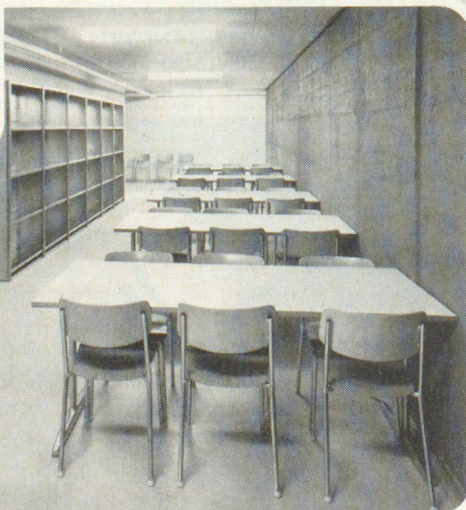


# Embru ist Vollausrüster für Zivilschutzanlagen und Truppenunterkünfte



Schränke, Effekten- und Materialgestelle Kombi-Betten als Liege- und Lagergestelle

Tische und Stühle



Embru-Werke, Kommunalbedarf  
8630 Rüti ZH  
Telefon 055 / 3128 44

**embru**

Schutzraumausstellung in Rüti

Wir liefern vollständige Einrichtungen und planen mit. Verlangen Sie unsere Dokumentation mit Referenzen.